

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail--Démocratie--Paix

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 79/339 du 23/06/79

portant nomination de Monsieur ESSIE Paul,  
Administrateur des SAF en qualité de Directeur  
des Etudes et de la Planification du Ministère  
de la Jeunesse

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu l'Acte n° 038/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation  
et fonctionnement des Pouvoirs Publics ;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres  
du Conseil des Ministres ;

Vu le décret n° 77/228 du 5 Mai 1977 portant création de la Direction  
des Etudes et de la Planification au sein des Ministères ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er.-- Monsieur ESSIE Paul, Administrateur des SAF est nommé Directeur  
des Etudes et de la Planification du Ministère de la Jeunesse.

Article 2.-- Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont  
abrogées.

Article 3.-- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de  
service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République  
Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 23 JUIN 1979

Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement

Le Ministre de la Jeunesse

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA--

Le Ministre des Finances

Gabriel OBA-APOUNOU.-

P. Le Ministre du Travail et de  
la Justice, Garde des Sceaux,  
en mission,

Henri LOPES.-

Pierre-Damien BOUSOUKOU-BOURBA